

Rapport d'accompagnement à l'évaluation des risques professionnels

SAINT-LOUIS Agglomération

10 rue du Rhône
68128 VILLAGE-NEUF

Rapport n° :

Date d'intervention : 20/08/2025 Site : Déchetterie de Village Neuf

Ce rapport contient 30 pages

Date d'émission : 03/10/2025

Destinataire :
Quentin LAUNAY, Responsable SST / QVCT
06 64 71 29 89
launay.quentin@agglo-saint-louis.fr
Coordonnées :
Place de l'hôtel de Ville
68300 SAINT-LOUIS



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir

Rédigé par : **Céline BITSCH**

Coordonnées : **06 89 50 35 75 - celine.bitsch@bureauveritas.com**

Adresse :

BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Parc des Collines - 4 Avenue de Bruxelles - 68350 DIDENHEIM



BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Société par Actions Simplifiée - 4 Place des Saisons 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre B 790 184 675 - Capital Social de 36 315 000 euros -
@Bureau Veritas Exploitation SAS - Toute reproduction interdite



Sommaire

1 - CONTEXTE ET CONCLUSIONS

- 1.1 - Contexte
- 1.2 - Présentation de l'établissement

2 - MÉTHODOLOGIE

- 2.1. Critères utilisés pour la cotation du risque brut et du risque résiduel
- 2.2. Hiérarchisation des risques et planification d'actions

3 - SYNTHÈSE

- 3.1. Unités de travail retenues
- 3.2. Tableau de synthèse
 - 3.2.1 Synthèse par unité de travail
 - 3.2.2 Synthèse par niveau de maîtrise
 - 3.2.3. Synthèse par source de danger
 - 3.2.4. Synthèse par Unité / Sous Unité

4 - EVALUATION DES RISQUES ET PROPOSITION D'UN PLAN DE MAÎTRISE

ANNEXE 1 : Liste des sources et classes de danger utilisées



1 - CONTEXTE ET CONCLUSIONS

1.1 - Contexte

Afin de se conformer aux prescriptions du décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 (articles R. 4121-1 à R. 4121-4 du Code du travail), la direction de la collectivité de Saint-Louis Agglomération a procédé à la révision annuelle de l'évaluation des risques professionnels concernant le site de la déchetterie de Village-Neuf, en vue de sa présentation au conseil communautaire.

Cette révision intègre notamment le diagnostic des risques psychosociaux (RPS) réalisé en 2023, ainsi que le plan canicule, pour une meilleure prise en compte des risques liés aux vagues de chaleur intense.

La démarche s'est appuyée sur les éléments suivants :

- l'analyse des documents fournis par Saint-Louis Agglomération : diagnostic RPS, plan canicule, version précédente du Document Unique, livret d'accueil des nouveaux arrivants, registre de sécurité ;
- la visite du site et l'observation des postes de travail (visite réalisée le 20 août 2025) ;
- les entretiens menés avec les personnes suivantes :

NOM	FONCTION
LAUNAY Quentin	Responsable SST / QVCT
LORENZINI Michel	Responsable Sécurité Environnement
BURGER Sébastien	Coordonnateur des déchetteries
HUNTZIGER Prune	Assistante de gestion des ressources humaines et chargée d'accueil
COLLABORATEURS	Agents des déchetteries
COLLABORATEURS	Chauffeurs porte caisson

1.2 - Présentation de l'établissement

Raison Sociale	SAINT-LOUIS Agglomération
Adresse	10 rue du Rhône - 68128 VILLAGE-NEUF
Activités	Administration publique
Effectif	279
Nom du Président	Jean-Marc DEICHTMANN
Nom de la Directrice des services	Catherine WISS
Nom du responsable SST / QVCT	Quentin LAUNAY



2 - MÉTHODOLOGIE

La réglementation impose à l'employeur de réaliser un inventaire des risques présents dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

Bureau Veritas a défini une méthode spécifique en trois étapes :

- 1) Identification des phénomènes dangereux à partir d'une liste (établie par Bureau Veritas, voir en annexe 1)
- 2) Evaluation des risques : caractérisation de la situation à risque en fonction des paramètres retenus
- 3) Intégration des moyens de maîtrise mis en place (organisationnelles, collectives, individuelles) et hiérarchisation des situations à risques

2.1. Critères utilisés pour la cotation du risque brut et du risque résiduel

La cotation de la situation à risque est réalisée de la façon suivante :

$$\text{Risque Brut (Rb)} = \text{Exposition} \times \text{Gravité} \times \text{Fréquence}$$

Exposition	Cotation
1. Exposition < 15 minutes (court)	2
2. Exposition entre 15 minutes et 4 heures (moyen)	3
3. Exposition > 4 heures (long)	5

Fréquence	Cotation
1. Occasionnel ou rare (1 fois par an ou moins)	2
2. Fréquent (plusieurs fois par mois, hebdomadaire)	3
3. Quotidien (une ou plusieurs fois par jour)	4

Gravité	Cotation
1. Gêne, inconfort	1
2. Accident bénin	2
3. Accident avec arrêt - Maladies professionnelles à effets réversibles	3
4. Lésions irréversibles - Décès - Maladies professionnelles - IPP	5



Des « barrières » peuvent être mises en place pour réduire le niveau de la situation à risque. Ces barrières sont regroupées dans de grandes catégories :

- **Organisationnelles :** Procédures, modes de fonctionnement, gestion du temps, etc...
- **Individuelles :** Equipements de protection individuelle, formation, habilitation, information (signalétique, affiches, réunion de sensibilisation, etc...)
- **Collectives :** Dispositions techniques de prévention, équipements de protection collective, aération/assainissement, capteurs, etc...

$$\text{Risque Résiduel (Rr)} = \text{Risque brut (Rb)} \times \text{Maîtrise}$$

Maîtrise	Cotation
1.Maîtrise optimale	0.2
2.Maîtrise partielle	0.5
3.Maîtrise insuffisante	0.8
4.Aucune maîtrise	1
5.Facteur aggravant	2

2.2. Hiérarchisation des risques et planification d'actions

NIVEAU DE RISQUE	SIGNIFICATION EN MATIÈRE DE PLAN D'ACTIONS :
Risques non cotés	Le risque a été identifié mais n'a pas pu être évalué du fait de l'absence d'une évaluation, au regard de la nature du risque, spécifique, obligatoire et nécessaire à sa cotation.
Risques faibles cotation entre 0 et 8	Ce niveau de risque implique un SUIVI de la situation dans le temps. Des recommandations peuvent être appliquées. Le personnel nouveau au poste doit être informé de ce risque lors de l'accueil sécurité et lors de la présentation du document unique.
Risques moyens cotation entre 8 et 32	Ce niveau de risque implique UNE ACTION, au moins pour ce qui est de la communication et de la formalisation d'une consigne, de sensibilisation du personnel et de suivi de la situation dangereuse.
Risques forts cotation entre 32 et 200	Ce niveau de risque implique UNE ACTION CORRECTIVE IMMEDIATE et DURABLE.



3 - SYNTHÈSE

3.1. Unités de travail retenues

Unités de travail	Sous-Unités de travail	Effectif	Description
1. Environnement Général	Environnement général		
Déchetterie	Agent de déchetterie	10	Les agents accueillent, informent et orientent les usagers pour le tri de leurs déchets et leur mise en place dans les bennes adéquates. Ils vérifient les volumes et reçoivent les E.E. en charge de l'évacuation des bennes / containers déchets. Ils sont amenés à trier les déchets dangereux et participent à l'entretien de leur espace de travail.
	Ambassadeur de tri	2	L'ambassadeur du tri est chargé d'informer la population en ce qui concerne les bons gestes de tri de déchets et d'ordures ménagères, afin d'améliorer et d'augmenter la collecte de déchets triés. Pour cela, il mène une politique de communication de proximité. Il organise et participe à des réunions publiques... Parallèlement à son rôle d'information, l'ambassadeur du tri contrôle la qualité de la collecte des déchets, afin de déceler les dysfonctionnements et les corriger.
	Chargée de Pôle et Coordonnateur Déchetteries	2	Organise et participe à des réunions avec les communes membres. Gère la redevance spéciale (facturation) pour les professionnels. Gère la collecte carton avec les E.E sur l'ensemble de SLA. Gère la collecte des déchets ménagers sur le secteur de Sierentz et Sundgau.
	Chauffeur porte-caisson	3	Les chauffeurs passent la majeure partie de leur temps sur la route. Ils ont pour mission le transfert des bennes déchets des déchetteries SLA aux installations de stockage, valorisation, transit de déchets.
Patrimoine et Infrastructures (DPI)	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)	7	Les agents réalisent ou font réaliser par des EE des tout travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbains, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.

3.2. TABLEAU DE SYNTHESE

3.2.1 Synthèse par unité de travail

Sources de danger	Classes de danger	1. Environnement Général	Déchetterie	Patrimoine et Infrastructures (DPI)
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)		■	
	01.4 Projections liées à des éléments en mouvement			■
	01.5 Utilisation d'outils portatifs			■
	01.7 Eléments tranchants		■	
02. Liés aux ambiances de travail	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail		■	
	02.2 Ambiances thermiques TEST MODIF		■	
	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques		■	■
	02.9 Bruit		■	■
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	03.1 Réactions chimiques accidentelles (process/stockage) hors AtEx		■	
	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)		■	■
04. Liés aux agents biologiques	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure)		■	■
	04.2 Agents biologiques pathogènes		■	■
	04.3 Déchets/effluents		■	
05. Liés aux installations électriques	05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension			■
	05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs			■
06. Incendie / Explosion	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles	■	■	
	06.3 Zones ATEX au titre du DRPE		■	
07. Liés aux rayonnements	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...)	■		
	08.1 Travail en hauteur		■	■
	08.2 Circulation de plain-pied		■	■
	08.3 Circulation d'engins (collisions)		■	■
08. Liés aux déplacements et circulations	08.5 Risque routier		■	■
	09.6 Travail sur écran		■	
	09.7 Vibrations mécaniques			■
	09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations			■
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.3 Travail isolé		■	■
	10.4 Violences : Agression verbale, physique, vol, braquage		■	
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité		■	■
12. Liés à la coactivité	12.1 Coactivité et intervention d'entreprises extérieures		■	
13. Autres sources de danger	13.1 Autre classe de danger		■	

NB : La couleur affichée pour chaque unité de travail correspond au niveau de risque le plus critique parmi ceux identifiés dans cette unité. La couleur la plus défavorable est retenue.

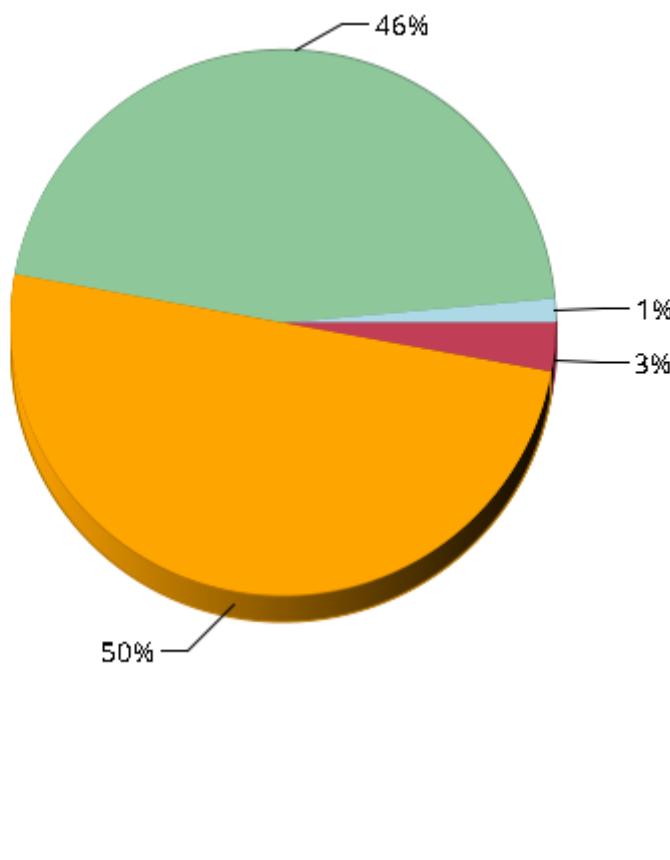
Risques non cotés

Risques faibles

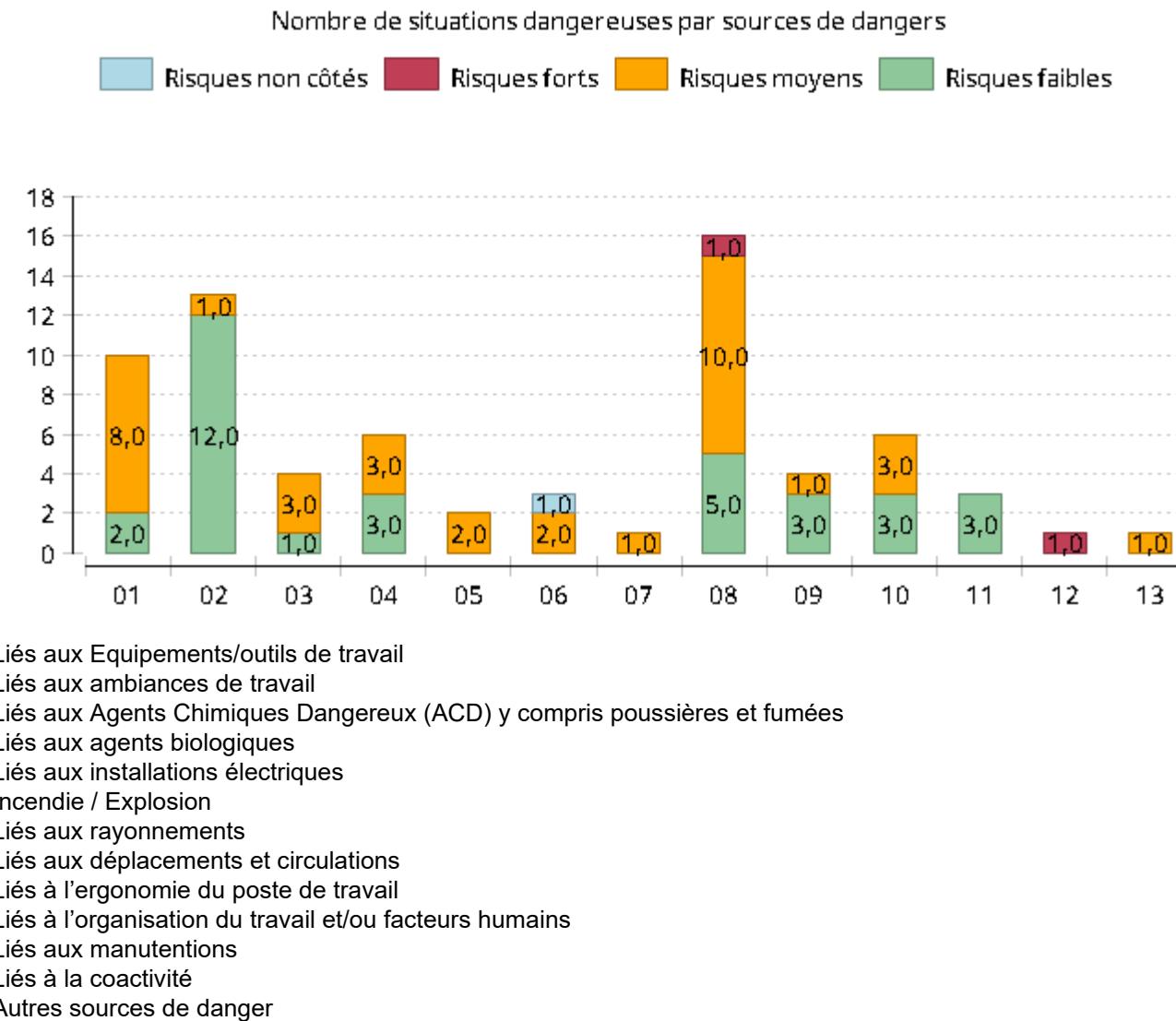
Risques moyens

Risques forts

3.2.2 Synthèse par niveau de maîtrise



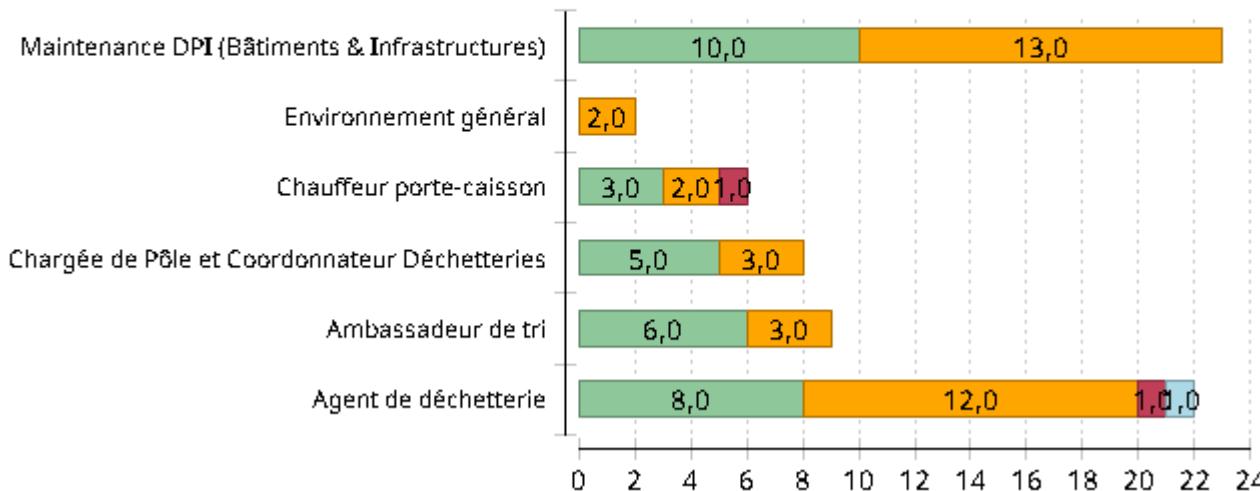
3.2.3. Synthèse par source de danger



3.2.4. Synthèse par Unité / Sous Unité

Nombre de situations dangereuses par unité / sous unité

Risques faibles Risques moyens Risques forts Risques non côtelés



4 - EVALUATION DES RISQUES ET PROPOSITION D'UN PLAN DE MAÎTRISE

1. Environnement Général

Unité de travail	1. Environnement Général		Description de l'activité :											
Sous unité de travail	Environnement général													
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations			
Présence sur site	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles	Présence de matériaux combustibles	3	2	5	30	Constats organisationnels Présence d'extincteurs. Vérification annuelle des extincteurs. Point de rassemblement identifié. Registre sécurité		0,5	15	Réaliser des exercices d'évacuation au moins tous les 6 mois. Indiquer le point de rassemblement sur les plans d'évacuation. Former régulièrement le personnel à l'utilisation et la manipulation des extincteurs. Mettre en place une procédure incendie.			
Présence de radon	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...)	Cancer	5	3	5	75	Constats individuels Formation du personnel à l'incendie réalisées en 2024 et 2025		0,2	15	Réaliser une mesure de radon au sous-sol pour vérifier l'absence de risque.			
							Constats collectifs Affichage de l'interdiction d'apporter le feu dans le local des déchets dangereux.							
							Constats organisationnels Travaux majoritairement extérieurs Bureaux situés au 1er étages Locaux de passage pour les chauffeurs et agents situés au RDC							
							Constats individuels Commune en catégorie de potentiel 2 Présence d'un sous-sol mais absence de poste de travail en sous-sol							

Déchetterie

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : Les agents accueillent, informent et orientent les usagers pour le tri de leurs déchets et leur mise en place dans les bennes adéquates. Ils vérifient les volumes et reçoivent les E.E. en charge de l'évacuation des bennes / containers déchets. Ils sont amenés à trier les déchets dangereux et participent à l'entretien de leur espace de travail.											
Sous unité de travail	Agent de déchetterie		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations		
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques												
Stockage de déchets dangereux : explosion	06.3 Zones ATEX au titre du DRPE	Dégâts structurels, surdité, brûlures...					🚫 Absence d'évaluation du risque ATEX					Evaluer le risque AtEx et consigner les résultats dans le Document Relatif à la Protection contre les Explosions (DRPE) (CdT R4227-52). Evaluer le risque AtEx. Choix du matériel à proximité de la zone.		
Intervention des transporteurs de déchets et autres entreprises extérieures réalisant des travaux	12.1 Coactivité et intervention d'entreprises extérieures	Circulation sur site, actions sur conteneur	3	3	5	45	🚫 Absence de protocoles de sécurité Absence de plan de prévention			1	45	Rédiger des plans de prévention pour les entreprises extérieures intervenants sur le site Rédiger des protocoles de sécurité pour les transporteurs intervenants sur le site		
Tri des déchets dangereux (DDS : Déchets Spécifiques Diffus)	03.1 Réactions chimiques accidentelles (process/stockage) hors AtEx	Irritation, allergie...	3	4	3	36	Constats organisationnels Stockage des déchets les uns à côté des autres dans des rétentions séparées. Constats collectifs Affichage d'un tableau de compatibilité de stockage. Affichage de l'emplacement des déchets dangereux. Sensibilisation du personnel au risque chimique en 2020. 🚫 Hétérogénéité des affichages dans le local des déchets dangereux.			0,8	28,8	Mettre en place un affichage homogène.		
Utilisation du rollpacker	13.1 Autre classe de danger	Bruit, projections, chute...	2	4	5	40	Constats organisationnels Utilisation uniquement lors de la présence de plusieurs agents de déchetterie. Périodicité de recyclage fixée à 5 ans Constats individuels Formation à l'utilisation du packmat Constats collectifs Mise en place des gardes corps et des chaînes lors de l'utilisation			0,5	20	S'assurer du respect de la périodicité de recyclage Etablir des autorisations de conduite pour cet équipement.		
Déplacement sur site	08.3 Circulation d'engins (collisions)	Accident, traumatisme Un agent a été percuté volontairement par un	5	4	5	100	✓ Constats organisationnels			0,2	20	Mettre en place la filtration des usagers par barrière et badges		

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : Les agents accueillent, informent et orientent les usagers pour le tri de leurs déchets et leur mise en place dans les bennes adéquates. Ils vérifient les volumes et reçoivent les E.E. en charge de l'évacuation des bennes / containers déchets. Ils sont amenés à trier les déchets dangereux et participent à l'entretien de leur espace de travail.								
Sous unité de travail	Agent de déchetterie		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques									
		usager (acte d'agression).					<p>Sens de circulation à sens unique. Indication de la limitation de vitesse à l'entrée du site.</p> <p>Constats individuels Port de vêtements réfléchissants.</p> <p>Constats collectifs Marquage au sol du sens de circulation. Présence de panneaux de signalisation.</p>				
Présence de matériaux combustibles : déchets dangereux	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles	Inflammation, brûlure, intoxication, irritation...	2	4	5	40	✓	<p>Constats organisationnels Présence d'extincteurs. Vérification annuelle des extincteurs. Procédure incendie existante Point de rassemblement identifié. Registre sécurité</p> <p>Constats individuels Formation du personnel à l'incendie réalisées en 2024 et 2025</p> <p>Constats collectifs Affichage de l'interdiction d'apporter le feu dans le local des déchets dangereux.</p> 🚫 <p>Absence de formation incendie. Absence de réalisation d'exercices d'évacuation réguliers.</p>	0,5	20	Réaliser des exercices d'évacuation au moins tous les 6 mois. Indiquer le point de rassemblement sur les plans d'évacuation. Former régulièrement le personnel à l'utilisation et la manipulation des extincteurs.
Présence sur site	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène : Covid-19 (ou autres)	5	4	5	100	✓	<p>Constats organisationnels Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières. Affichage du port du masque obligatoire à l'entrée de la déchetterie.</p> <p>Constats individuels Port du masque.</p>	0,2	20	
Utilisation d'outils : cutter, tournevis...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	3	4	2	24	✓	<p>Constats organisationnels Présence d'une armoire de 1er secours.</p>	0,8	19,2	Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe. Mettre à jour régulièrement la trousse de

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : Les agents accueillent, informent et orientent les usagers pour le tri de leurs déchets et leur mise en place dans les bennes adéquates. Ils vérifient les volumes et reçoivent les E.E. en charge de l'évacuation des bennes / containers déchets. Ils sont amenés à trier les déchets dangereux et participent à l'entretien de leur espace de travail.									
Sous unité de travail	Agent de déchetterie		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques										
							Constats individuels EPI adaptées mis à disposition					secours. S'assurer du port effectif des EPI
							Constats organisationnels Présence d'une armoire de 1er secours.					
Aide au déchargement auprès des usagers : manutention d'objets, pièces avec pointes et angles vifs (aide au déchargement, erreur de tri)	01.7 Eléments tranchants	Coupe	3	4	2	24	Constats individuels Port d'EPI adéquats : gants de manutention			0,8	19,2	Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe. Mettre à jour régulièrement la trousse de secours.
							Constats organisationnels Point d'eau présent dans l'établissement en cas de projection Zone de stockage identifiée Les usagers déposent leurs déchets directement dans une zone dédiée et n'ont pas accès à la zone de stockage des déchets dangereux.					
Tri des déchets dangereux (DDS : Déchets Spécifiques Diffus)	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	Irritation, allergie...	3	4	3	36	Constats individuels Port d'EPI : gants, vêtements couvrants...			0,5	18	Fournir l'ensemble des EPI adéquats au risque chimique (CdT R4321-1). S'assurer du port effectif de ces EPI (Cdt R4321-4). Rapprocher la douche de sécurité de la zone dangereuse. Procéder à l'évaluation du risque chimique
							Constats collectifs Présence d'un rince-œil. Affichage d'une consigne en cas d'exposition à un agent chimique dangereux. Affichage d'un tableau de compatibilité de stockage. Sensibilisation du personnel au risque chimique en 2020. Douche de sécurité présente au sous-					

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : Les agents accueillent, informent et orientent les usagers pour le tri de leurs déchets et leur mise en place dans les bennes adéquates. Ils vérifient les volumes et reçoivent les E.E. en charge de l'évacuation des bennes / containers déchets. Ils sont amenés à trier les déchets dangereux et participent à l'entretien de leur espace de travail.								
Sous unité de travail	Agent de déchetterie		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques									
							sol Affichage des EPI au niveau du stockage de déchets dangereux.  Absence de lunettes de sécurité et de masques à cartouche.				
Circulation aux abords des quais	08.1 Travail en hauteur	Chute : fracture, traumatisme crânien	2	3	5	30	Constats organisationnels Affichage de la nature des déchets par bennes concernées, pour guider les usagers et limiter les erreurs de tri Constats collectifs Quais de chargement munis de garde-corps   Absence de garde-corps pour la benne gravats.		0,5	15	Mettre en place une protection évitant le risque de chute au niveau de la benne gravats.
Circulation sur l'ensemble du site	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	5	4	3	60	Constats organisationnels Sol en bon état. Allées de circulation dégagées. Constats individuels Mise à disposition de chaussures de sécurité		0,2	12	Conserver l'état de rangement/propreté du site. Prévenir le service Patrimoine en cas de détérioration du sol.
Récupération des déchets lors des défauts de tri	04.3 Déchets/effluents	Contaminations biologiques	2	4	3	24	Constats organisationnels Mise à disposition de tenue de travail Point d'eau pour se laver en cas de salissures, projections diverses Les déchetteries ne récoltent pas les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) Constats individuels Port d'EPI adéquats : gants   Pas de sensibilisations en ce qui concerne le risque biologique et infectieux		0,5	12	Réaliser régulièrement des sensibilisations en ce qui concerne le risque biologique et infectieux.
Contact avec les usagers parfois non contributifs, irrespectueux, sans respect des règles de tri	10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage	Confrontation, agression Un cas d'agression a été recensé en 2025 à l'encontre d'un agent qui a été percuté	2	3	3	18	Constats organisationnels Le personnel est toujours présent à deux sur site. Constats individuels		0,5	9	Mettre en place une bonne pratique / procédure pour la gestion des conflits, des agressions. Procéder à l'évaluation des risques psychosociaux Former régulièrement le personnel à la gestion

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : Les agents accueillent, informent et orientent les usagers pour le tri de leurs déchets et leur mise en place dans les bennes adéquates. Ils vérifient les volumes et reçoivent les E.E. en charge de l'évacuation des bennes / containers déchets. Ils sont amenés à trier les déchets dangereux et participent à l'entretien de leur espace de travail.									
Sous unité de travail	Agent de déchetterie		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques										
Présence sur site : bruit des véhicules et des déchargements	02.9 Bruit	volontairement par un usager. Surdité, fatigue, stress...	5	4	2	40	Formation à la gestion des conflits en 2019.			des conflits. Finaliser la mise en place des barrières de filtration des usagers	8	
							Pas de bonne pratique / procédure pour la gestion des conflits, des agressions.					
Tri des déchets dangereux (DDS : Déchets Spécifiques Diffus) : manutention d'objets lourds	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	3	4	3	36	Constats individuels Protections auditives à disposition.			0,2	7,2	Renouveler la formation gestes et postures aussi souvent que nécessaire.
Travaux en extérieur	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques	Gêne, inconfort (froid, pluie, chaleur, neige)	5	4	1	20	Constats organisationnels Eau à disposition en cas de forte chaleur. Possibilité de s'abriter dans un local chauffé et à l'abri des intempéries. Aménagement des horaires Fourniture de poches réfrigérantes			0,2	4	
Agent seul sur site	10.3 Travail isolé	Malaise, accident en situation de travailleur isolé	2	2	5	20	Constats individuels Vêtements de pluie et vêtements chauds à disposition. Pantalons fins l'été			0,2	4	
Fermeture des déchetteries	10.3 Travail isolé	Malaise, accident en situation de travailleur isolé	2	3	3	18	Constats organisationnels Travail dans un lieu fréquenté. Le personnel est toujours présent à deux sur site. Eclairage du site géré par le service Patrimoine.			0,2	3,6	

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : Les agents accueillent, informent et orientent les usagers pour le tri de leurs déchets et leur mise en place dans les bennes adéquates. Ils vérifient les volumes et reçoivent les E.E. en charge de l'évacuation des bennes / containers déchets. Ils sont amenés à trier les déchets dangereux et participent à l'entretien de leur espace de travail.										
Sous unité de travail	Agent de déchetterie		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations	
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques											
Aide au déchargement auprès des usagers : manutention d'objets lourds et encombrants	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	2	3	3	18	✓	Constats organisationnels La consigne a été passée qu'il faut aider le moins possible les usagers. Ne pas porter de charges lourdes et encombrantes.			0,2	3,6	Renouveler la formation gestes et postures aussi souvent que nécessaire.
Travaux en extérieur	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure)	Pique d'insectes	2	2	1	4	✓	Constats organisationnels Présence d'une armoire de 1er secours.			0,8	3,2	Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe. Mettre à jour régulièrement la trousse de secours.
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques TEST MODIF	Ambiance thermique : chaleur/froid	3	4	1	12	✓	Constats organisationnels Chauffage des locaux			0,2	2,4	

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : L'ambassadeur du tri est chargé d'informer la population en ce qui concerne les bons gestes de tri de déchets et d'ordures ménagères, afin d'améliorer et d'augmenter la collecte de déchets triés. Pour cela, il mène une politique de communication de proximité. Il organise et participe à des réunions publiques... Parallèlement à son rôle d'information, l'ambassadeur du tri contrôle la qualité de la collecte des déchets, afin de déceler les dysfonctionnements et les corriger.										
Sous unité de travail	Ambassadeur de tri		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations	
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques											
Déplacement avec véhicule de service	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	4	5	60	✓	Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernale.			0,5	30	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : L'ambassadeur du tri est chargé d'informer la population en ce qui concerne les bons gestes de tri de déchets et d'ordures ménagères, afin d'améliorer et d'augmenter la collecte de déchets triés. Pour cela, il mène une politique de communication de proximité. Il organise et participe à des réunions publiques... Parallèlement à son rôle d'information, l'ambassadeur du tri contrôle la qualité de la collecte des déchets, afin de déceler les dysfonctionnements et les corriger.												
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations			
							 Absence de sensibilisation aux risques routiers.								
Visite aux usagers	10.4 Violences : Agression verbale, physique, vol, braquage	Agression	3	2	3	18	 Constats organisationnels Discours pédagogique			0,8	14,4	Sensibiliser le personnel à la gestion des conflits. Procéder à l'évaluation des risques psychosociaux.			
							 Absence de sensibilisation à la gestion des conflits								
Travaux administratifs : utilisation de ciseaux, agrafeuses...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	3	4	2	24	 Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours sur site.			0,5	12	Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe. Mettre à jour régulièrement la trousse de secours.			
							 Absence de SST dans l'ensemble des équipes Produits périmés dans l'armoire de 1er secours.								
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS, maux de tête	3	4	1	12	 Constats individuels Ecran réglable. Chaise ergonomique.			0,5	6				
							 Absence de sensibilisation au travail sur écran								
Circulation dans les bureaux	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse	3	4	2	24	 Constats organisationnels Zones de circulation libres et rangées			0,2	4,8				
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques TEST MODIF	Ambiance thermique : chaleur/froid	3	4	1	12	 Constats organisationnels Chauffage des locaux			0,2	2,4				
Présence sur site	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête, fatigue	3	4	1	12	Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle.			0,2	2,4				
							 Constats individuels Pas de gêne ressentie. Lumière d'appoint.								
Morsure de chien	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure)	Blessures, maladies	2	2	3	12	Constats collectifs Présence de stores			0,2	2,4				
							 Constats organisationnels Consigne orale								
							 Constats individuels								

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : L'ambassadeur du tri est chargé d'informer la population en ce qui concerne les bons gestes de tri de déchets et d'ordures ménagères, afin d'améliorer et d'augmenter la collecte de déchets triés. Pour cela, il mène une politique de communication de proximité. Il organise et participe à des réunions publiques... Parallèlement à son rôle d'information, l'ambassadeur du tri contrôle la qualité de la collecte des déchets, afin de déceler les dysfonctionnements et les corriger.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
							Vêtements couvrants. Vigilance					
Travaux en extérieur	02.4 Travail extérieur : Exposition aux intempéries (froid, pluie, chaleur, neige)	Exposition aux intempéries (froid, pluie, chaleur, neige)	3	3	1	9	Constats collectifs Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service.			0,2	1,8	
							Constats organisationnels Eau à disposition en cas de forte chaleur.					
							Constats individuels Vêtements de pluie et vêtements chauds à disposition.					

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : Organise et participe à des réunions avec les communes membres.									
Sous unité de travail	Chargée de Pôle et Coordonnateur Déchetteries		Gère la redevance spéciale (facturation) pour les professionnels. Gère la collecte carton avec les E.E sur l'ensemble de SLA. Gère la collecte des déchets ménagers sur le secteur de Sierentz et Sundgau .									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
Déplacement avec véhicule de service	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	4	5	60	Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernale.			0,5	30	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.
							🚫 Absence de sensibilisation aux risques routiers.					
Déplacement sur les déchetteries, PAV, déchets verts...	08.3 Circulation d'engins (collisions)	Accident, traumatisme	3	4	5	60	Constats organisationnels Limitation de vitesse et un plan de circulation à l'entrée des déchetteries.			0,2	12	
							Constats individuels Port de vêtements réfléchissants. Vigilance					

Unité de travail			Déchetterie		Description de l'activité : Organise et participe à des réunions avec les communes membres. Gère la redevance spéciale (facturation) pour les professionnels. Gère la collecte carton avec les E.E sur l'ensemble de SLA. Gère la collecte des déchets ménagers sur le secteur de Sierentz et Sundgau .								
Sous unité de travail	Chargée de Pôle et Coordonnateur Déchetteries		Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)	M	Rr	Préconisations
Travaux administratifs : utilisation de ciseaux, agrafeuses...	01.7 Eléments tranchants		Coupe	3	4	2	24	Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours sur site.		0,5	12	Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe. Mettre à jour régulièrement la trousse de secours.	
Travail administratif	09.6 Travail sur écran		TMS, maux de tête	3	4	1	12	Constats individuels Ecran réglable. Chaise ergonomique.		0,5	6		
Circulation dans les bureaux	08.2 Circulation de plain-pied		Chute : entorse	3	4	2	24	Constats organisationnels Zones de circulation libres et rangées		0,2	4,8		
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques TEST MODIF		Ambiance thermique : chaleur/froid	3	4	1	12	Constats organisationnels Chauffage des locaux		0,2	2,4		
Présence sur site	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail		Maux de tête, fatigue	3	4	1	12	Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle. Constats individuels Pas de gêne ressentie. Lumière d'appoint.		0,2	2,4		
Travaux en extérieur	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques		Exposition aux intempéries (froid, pluie, chaleur, neige)	3	3	1	9	Constats organisationnels Eau à disposition en cas de forte chaleur. Constats individuels Vêtements de pluie et vêtements chauds à disposition.		0,2	1,8		

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : Les chauffeurs passent la majeure partie de leur temps sur la route. Ils ont pour mission le transfert des bennes déchets des déchetteries SLA aux installations de stockage, valorisation, transit de déchets.									
Sous unité de travail	Chauffeur porte-caisson											
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
Déplacement avec camion porte caisson	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	5	4	5	100	Constats organisationnels Pneus d'hivers installer durant la période hivernale. Véhicule de SLA. Entretien régulier du véhicule. Présence du kit sécurité (triangle, gilet fluo). Permis poids lourd. Protocoles de sécurité signé sur les sites clients			0,5	50	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.
							Constats individuels Formation à l'utilisation de camion porte caisson					
							🚫 Absence de sensibilisation aux risques routiers.					
Déplacement sur site	08.3 Circulation d'engins (collisions)	Accident, traumatisme	3	4	5	60	Constats organisationnels Sens de circulation à sens unique. Limitation de vitesse à l'entrée du site. Affichage plan de circulation à l'entrée du site.			0,2	12	
							Constats individuels Port de vêtements réfléchissants.					
							Constats collectifs Marquage au sol du sens de circulation. Présence de panneaux de signalisation.					
Livraison des bennes de déchets	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	Ouverture des portes des bennes	2	3	3	18	Constats individuels Port d'EPI, vigilance des chauffeurs Vérification des bennes avant départ			0,5	9	
Nettoyage des bennes et graissage du camion	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	Projection d'eau souillée lors du nettoyage Utilisation de produits chimiques pour réaliser le graissage des camion	2	3	2	12	Constats organisationnels Utilisation de la zone de lavage			0,5	6	Procéder à l'évaluation du risque chimique
							Constats individuels EPI à disposition (combinaison, lunettes de sécurité)					

Unité de travail	Déchetterie		Description de l'activité : Les chauffeurs passent la majeure partie de leur temps sur la route. Ils ont pour mission le transfert des bennes déchets des déchetteries SLA aux installations de stockage, valorisation, transit de déchets.								
Sous unité de travail	Chauffeur porte-caisson		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques									
Descente du camion	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	2	4	3	24		Constats individuels Port de chaussures de sécurité Vigilance	0,2	4,8	Rappeler la règle des 3 appuis
Travaux en extérieur	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques	Gêne, inconfort (froid, pluie, chaleur, neige)	5	4	1	20		Constats organisationnels Eau à disposition en cas de forte chaleur. Constats individuels Vêtements de pluie et vêtements chauds à disposition.	0,2	4	

Patrimoine et Infrastructures (DPI)

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE des tout travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbains, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEMP, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.								
Sous unité de travail	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques					Constats organisationnels				
Déplacement sur site	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	4	5	60	Constats organisationnels		0,5	30	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.
							Absence de sensibilisation aux risques routiers.				
Travail sans personne à proximité dans le cadre de l'astreinte	10.3 Travail isolé	Malaise, accident en situation de travailleur isolé	3	2	5	30	Constats individuels		0,8	24	Mettre en place une bonne pratique / procédure pour gérer le travail isolé.
							Absence de procédure / bonne pratique pour gérer le travail isolé.				
Circulation extérieure pour déneigement	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	3	2	5	30	Constats individuels		0,5	15	Mettre en place une consigne de sécurité, afin d'alerter, de rendre le personnel vigilant lors d'actions de déneigement.
							Absence de consignes de sécurité lors de verglas, neige.				
Entretien des espaces verts : utilisation de taille haie, débroussailleuse...	01.4 Projections liées à des éléments en mouvement	Coupure	3	2	3	18	Constats organisationnels		0,5	9	Veiller au port des EPI. Mettre en place des consignes de sécurité. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.
							Constats individuels				
							Mise à disposition des EPI : casques avec visières, gants, chaussures, manchettes.				
Constats collectifs Vérification périodique du matériel.											

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE des tout travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbains, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.								
Sous unité de travail	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques									
							🚫 Absence de SST.				
Entretien des espaces verts : souffleur, débroussailleuse...	02.9 Bruit	Surdité, fatigue, stress...	3	3	2	18	Constats individuels Protections auditives à disposition.		0,5	9	S'assurer du port effectif des EPI. Mettre en place des procédures écrites, détaillant les EPI associées aux outils d'entretien des EV. Rappel : La mise à disposition des protections auditives est réalisée dès que le niveau de bruit est supérieur 80 dB(A) et le port devient obligatoire dès que le niveau du bruit est supérieur 85 dB(A). La valeur limite d'exposition du personnel, en prenant en compte le port des protections auditives, est de 87 dB(A).
Maintenance des éclairages extérieurs et intérieurs	05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs	Electrisation, électrocution	3	3	5	45	Constats organisationnels Habilitation électrique du personnel intervenant. Vérification électrique annuelle des installations. Constats individuels EPI adéquats à disposition.		0,2	9	S'assurer de l'adéquation de l'habilitation électrique du personnel avec les activités réalisées. S'assurer du recyclage des habilitations.
Maintenance électrique	05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension	Electrisation, électrocution	3	3	5	45	Constats organisationnels Habilitation électrique du personnel intervenant. Vérification électrique annuelle des installations Constats individuels EPI adéquats à disposition.		0,2	9	S'assurer de l'adéquation de l'habilitation électrique du personnel avec les activités réalisées. S'assurer du recyclage des habilitations.
Entretien des espaces verts : utilisation de taille haie, débroussailleuse...	01.5 Utilisation d'outils portatifs	Coupure, lésions oculaires, contact électrique	3	2	3	18	Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse. Constats individuels		0,5	9	Veiller au port des EPI. Mettre en place des consignes de sécurité. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE des tout travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbains, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.								
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
							<p>Mise à disposition des EPI : casques avec visières, gants, chaussures, manchettes.</p> <p>Constats collectifs Vérification périodique du matériel.</p> <p>🚫 Absence de SST.</p>				
Présence sur site	08.3 Circulation d'engins (collisions)	Collisions avec voiture	3	3	5	45	<p>✓ Constats organisationnels Sens de circulation à sens unique. Indication de la limitation de vitesse à l'entrée du site.</p> <p>Constats individuels Port de vêtements réfléchissants.</p> <p>Constats collectifs Marquage au sol du sens de circulation. Présence de panneaux de signalisation.</p>		0,2	9	
Présence sur site	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène : Covid-19 (ou autres)	3	3	5	45	<p>✓ Constats organisationnels Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières.</p> <p>Constats individuels Port du masque.</p>		0,2	9	
Entretien des espaces verts : utilisation de taille haie, débroussailluseuse...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	3	2	3	18	<p>✓ Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse.</p> <p>Constats individuels Mise à disposition des EPI : casques avec visières, gants, chaussures, manchettes.</p> <p>Constats collectifs</p>		0,5	9	Veiller au port des EPI. Mettre en place des consignes de sécurité. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE des tout travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbains, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.								
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
							Vérification périodique du matériel.  Absence de SST dans l'ensemble des équipes				
Entretien des espaces verts : désherbage manuel, souffleur	09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations	TMS	3	2	3	18	Constats organisationnels Alternance des tâches  Constats collectifs Souffleur sur le dos avec sangles		0,5	9	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.
Utilisation de colles, décapant, huiles...	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	Irritation, allergie...	2	3	3	18	 Constats individuels Mise à disposition des EPI : casques avec visières, gants, chaussures, manchettes.  Constats collectifs Base FDS à disposition.		0,5	9	S'assurer de la bonne mise à jour de la base FDS. Sensibiliser le personnel au risque chimique à travers une consigne de sécurité (CdT R4412-39). Procéder à l'évaluation du risque chimique.
Circulation sur l'ensemble du site	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	3	4	3	36	 Constats organisationnels Aire en bon état.  Constats individuels Port de chaussures de sécurité.		0,2	7,2	
Intervention au niveau des lampadaires avec nacelle	08.1 Travail en hauteur	Chute de hauteur	3	2	5	30	 Constats organisationnels Utilisation d'une nacelle en bon état et contrôlée. 3 personnes sont présentes lors de l'utilisation de la nacelle. Habilitation de travail en hauteur. Constats individuels Port de harnais. Harnais contrôlé.		0,2	6	S'assurer de la bonne réalisation des contrôles de vérifications périodiques réglementaires. S'assurer du recyclage de l'habilitation de travail en hauteur. Mettre en place une procédure sur l'utilisation de la nacelle.
Port de charges et d'équipements : sac de ciment, câbles, gaines,...	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	2	2	3	12	 Constats organisationnels Alternance des tâches. Possibilité de se faire aider.		0,5	6	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)			Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE des tout travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbains, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.							
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Sous unité de travail	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)						🚫 Absence de formation gestes et postures.				
Utilisation d'outils de maintenance : cutter, tournevis...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	2	3	2	12	✓ Constats organisationnels Vigilance Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse. Constats individuels EPI à disposition (gants)		0,5	6	Vérifier l'utilisation unique de cutter à lame rétractable. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.
Maintenance des bâtiments, éclairages, grillages, sanitaires...	01.5 Utilisation d'outils portatifs	Coupure, lésions oculaires, contact électrique	2	3	2	12	✓ Constats organisationnels Vigilance et contrôle des équipements utilisés. Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse. Constats individuels EPI à disposition (gants)		0,5	6	Veiller au port effectif d'EPI adaptés au risque des outils utilisés. Vérifier l'utilisation unique de cutter à lame rétractable. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.
Maintenance des bâtiments, éclairages, grillages...	10.3 Travail isolé	Travail sans personne à proximité.	2	2	5	20	✓ Constats organisationnels Intervention par équipe de deux. Présence d'agents de déchetterie. Constats collectifs Le personnel est équipé d'un téléphone professionnel.		0,2	4	
Travaux avec des équipements et des machines bruyantes	02.9 Bruit	Surdité, fatigue, stress...	3	3	2	18	✓ Constats individuels Protections auditives à disposition.		0,2	3,6	
Travaux en extérieur	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques	Exposition aux intempéries (froid, pluie, chaleur, neige)	3	4	1	12	✓ Constats individuels Vêtements de pluie et vêtements chauds à disposition.		0,2	2,4	

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE des tout travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbains, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.								
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Utilisation d'équipement vibrant : perceuse...	09.7 Vibrations mécaniques	Affections mains/bras, douleurs dorsales	2	2	3	12	Constats organisationnels Equipement en bon état.		0,2	2,4	
Travaux en extérieur	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure)	Pique d'insectes	2	2	2	8	Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse.		0,2	1,6	



ANNEXE 1 : Liste des sources et classes de danger utilisées

Source de Danger	Classe de Danger
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.1 Appareils ou éléments sous pression (explosion, rupture de flexibles) TEST MODIF 01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement) 01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, écrasement, perforation) 01.4 Projections liées à des éléments en mouvement 01.5 Utilisation d'outils portatifs 01.6 Objets chauds/froids 01.7 Eléments tranchants
02. Liés aux ambiances de travail	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail 02.10 Activités exercées en milieu hyperbare 02.11 Températures extrêmes 02.2 Ambiances thermiques TEST MODIF 02.3 Pénibilité : Températures extrêmes 02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques 02.5 Odeurs 02.6 Travail en enceinte confinée 02.7 Pénibilité : Activités exercées en milieu hyperbare 02.8 Pénibilité : Bruit 02.9 Bruit
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	03.1 Réactions chimiques accidentelles (process/stockage) hors AtEx 03.10 Polyexposition : Substances chimiques - Travail de nuit, horaires atypiques 03.2 Anoxie (risque gaz) 03.3 Pénibilité : Exposition à un agent chimique dangereux/poussières/fumées 03.4 Exposition à un ACD/poussière/fumée 03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible) 03.6 Polyexposition : Plusieurs substances chimiques 03.7 Polyexposition : Substances chimiques - Bruit 03.8 Polyexposition : Substances chimiques - Substances biologiques 03.9 Polyexposition : Substances chimiques - Contraintes physiques
04. Liés aux agents biologiques	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure) 04.2 Agents biologiques pathogènes 04.3 Déchets/effluents 04.4 Légionnelles
05. Liés aux installations électriques	05.1 Travaux sur des installations électriques sous tension 05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension 05.3 Pièces nues accessibles sous tension (défaut d'isolation) 05.4 Travaux à proximité d'une ligne Haute Tension 05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs
06. Incendie / Explosion	06.1 Sources de chaleur/ignition (conduction, convection, rayonnement, travaux par points chauds, ...) 06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles 06.3 Zones ATEX au titre du DRPE 06.4 Stockage/manipulation d'agents explosifs
07. Liés aux rayonnements	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...) 07.2 Rayonnement non-ionisant : Champs électromagnétiques, micro-ondes... 07.3 Rayonnement optique : laser, Ultra Violet, Infra Rouge (soudure, cabine bronzage...)
08. Liés aux déplacements et circulations	08.1 Travail en hauteur 08.2 Circulation de plain-pied 08.3 Circulation d'engins (collisions) 08.4 Circulation près de l'eau (glissade, chute, noyade) 08.5 Risque routier



Source de Danger	Classe de Danger
	08.6 Missions à l'étranger (malveillance, risque sanitaire, fatigue) 08.7 Travail à proximité d'une tranchée, fossé ou dénivelé (chute, ensevelissement) 08.8 Eléments contondants, saillants (heurt, choc à la tête, ...) 08.9 Chute d'objet/ Stockage en Hauteur
09. Liés à l'ergonomie du poste de travail	09.1 Pénibilité : Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations 09.2 Inconfort exprimé/ressenti au poste de travail 09.3 Pénibilité : Gestes répétitifs à cadence contrainte avec un temps de cycle défini 09.4 Gestes répétitifs hors pénibilité 09.5 Pénibilité : Vibrations mécaniques 09.6 Travail sur écran 09.7 Vibrations mécaniques 09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.1 Pénibilité : Travail de nuit 10.10 Risques psychosociaux : Compatibilité vie professionnelle/vie privée 10.11 Risques psychosociaux 10.12 Risques psychosociaux : Représentation du présent et du futur 10.13 Travail de nuit 10.14 Travail en équipes successives alternantes 10.2 Pénibilité : Travail en équipes successives alternantes 10.3 Travail isolé 10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage 10.5 « Stress » ressenti ou évoqué 10.6 Risques psychosociaux : Organisation du travail 10.7 Risques psychosociaux : Charge et rythme de travail 10.8 Risques psychosociaux : Relations au travail 10.9 Risques psychosociaux : Contenu du travail
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité 11.2 Pénibilité : Manutention manuelle 11.3 Manutention mécanique de charge
12. Liés à la coactivité	12.1 Coactivité et intervention d'entreprises extérieures
13. Autres sources de danger	13.1 Autre classe de danger 13.2 Conditions environnementales à risque